

ROYAUME DU CAMBODGE  
Nation Religion Roi  
\*\*\*\*\*

Conseil Constitutionnel

n°002/02/2006CC.I

Phnom Penh, le 04 octobre 2006

**A Leurs Excellences Madame et Messieurs les Députés,  
(15 Députés)**

O B J E T : Demande en nullité de l'article 5 de la proposition de loi portant statut des députés.

REFERENCE : Lettre n°៧៧.៧៧៥ 15/06 du 05 septembre 2006

Faisant suite à votre demande citée en référence et dont l'objet est rappelé sous rubrique, j'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Constitutionnel, lors de sa session du 04 octobre 2006, a décidé que votre demande est irrecevable du fait qu'elle ne rentre pas dans sa compétence tel qu'elle est prévue au premier alinéa de l'article 136 (nouveau) de la Constitution.

Je vous prie en conséquence d'en prendre note.

P. Le Conseil Constitutionnel

Le Président

Signé et cacheté: BIN CHHIN